

# Les six accidents les plus fréquents lors du travail en hauteur et comment les prévenir



Les chiffres officiels montrent que 29 % des accidents du travail sont provoqués par des chutes de hauteur (source : RIVM). Dans cet article, nous verrons quels sont les accidents les plus fréquents lors du travail en hauteur et apprendrons comment les prévenir.

## Les dangers du travail en hauteur

En 2013, dans la construction, les accidents du travail ayant entraîné des jours d'inactivité ont atteint le nombre de 4 580, dont 1 310 accidents par chute de hauteur. Chaque année, parmi ces accidents, environ 240 en moyenne sont classés comme graves par l'Inspection des affaires sociales (Inspectie SZW - Pays-Bas) car impliquant une hospitalisation et/ou une issue fatale ou une lésion permanente.

Examinons les six accidents les plus fréquents lors du travail en hauteur, puis voyons quelles en sont les causes principales et comment prévenir de tels accidents.

### 1. Chutes depuis une échelle portable

L'utilisation incorrecte d'une échelle portable peut constituer un danger. Quand des accidents se produisent, c'est surtout parce que l'on utilise un mauvais type d'échelle ou que l'on utilise l'échelle adéquate mais de façon incorrecte.

### 2. Chutes depuis des installations ou machines

Les chutes subies lors de la mise en place, de l'entretien ou du démontage de grandes installations ou machines forment une deuxième cause d'accidents du travail. Lorsque la hauteur de la zone de travail n'est pas considérable, il est fréquent de se passer des mesures de protection antichute ou de ne pas les contrôler suffisamment. Autre facteur, les travaux d'entretien doivent souvent être exécutés en dehors du lieu de travail, ce qui explique que d'autres considérations interviennent au moment de se protéger contre les chutes. Même depuis une faible hauteur, une chute sur une surface dure peut occasionner de graves blessures. Il est donc important de prendre des mesures de protection antichute adéquates.



---

### 3. Chutes à travers une surface fragile

Les chutes subies à travers une surface fragile sont parmi les causes les plus fréquentes d'accidents mortels et de blessures. Ces surfaces sont, par exemple, les tabatières, les panneaux de ciment ou d'amiante, les tôles ondulées ou les toits en bois. Les surfaces fragiles doivent être identifiées au stade de la planification et de l'inventaire des risques, et l'accès à ces zones doit être empêché. Quand des travaux sont à réaliser à proximité (généralement dans un rayon de 2 mètres) d'une surface fragile, des mesures adéquates doivent être adoptées pour protéger les personnes contre une chute à travers le matériau fragile. Ces mesures sont, par exemple, l'installation de garde-corps, d'un balisage ou d'un système de limitation de périmètre.

---

### 4. Chutes depuis un bord non protégé

Sur tous les bords de toits ou de plateformes, il est obligatoire de prendre des mesures de protection qui satisfont aux directives en vigueur. Pour les toits auxquels on n'accède normalement pas et qui sont donc dépourvus de garde-corps, des méthodes alternatives doivent être utilisées, comme des garde-corps temporaires, le balisage des zones dangereuses et/ou une limitation de périmètre.

---

### 5. Chutes depuis une échelle fixe

Dans les cas où une chute depuis une échelle fixe peut occasionner des blessures, il est obligatoire de prendre des mesures pour protéger les personnes qui empruntent cette échelle. La protection antichute prend en général l'une des formes suivantes :

- ▶ Échelle à crinoline
- ▶ Systèmes verticaux fixes de lignes de vie
- ▶ Ligne de vie à rappel automatique fixée au-dessus de l'échelle
- ▶ Doubles lignes de vie

La méthode de protection antichute la plus utilisée pour les échelles fixes est l'installation d'une crinoline, même si de sérieux doutes ont été émis sur l'efficacité de ce dispositif pour stopper une chute. Une protection plus sûre peut s'obtenir avec un système fixe de lignes de vie et des lignes de vie à rappel automatique. Grimper sur une échelle fixe avec une ligne de vie est une option s'il n'y a pas d'autres systèmes ou pour offrir une protection supplémentaire sur les échelles à crinoline. Cette solution exige cependant davantage de formation et de compétence de la part de l'utilisateur.

---

**Garder ses outils sous la main grâce à la protection contre la chute d'outils 3M™ DBI-SALA®**



---

**6. Chutes d'objets**

Nous devons penser à la sécurité des personnes qui travaillent en hauteur mais aussi à celle des personnes qui peuvent subir certains effets de ces activités menées en hauteur. Un risque fréquent est que d'autres personnes soient blessées ou tuées par des objets tombés depuis des sites en hauteur. Il peut s'agir de l'une des mesures suivantes ou, plus fréquemment, d'une combinaison de ces mesures :

- ▶ Mise en place de zones de danger situées en dessous du site du travail en hauteur. Les limites de ces zones de danger doivent être clairement définies.
- ▶ Placement de filets à débris sous la zone de travail.
- ▶ Rangement et transport vers le travail en hauteur des outils et appareils dans un sac ou conteneur sûr et adéquat.
- ▶ Fixation des outils sur la personne ou la construction afin d'en prévenir la chute.

---

**Mieux vaut prévenir que guérir**

Dans tous les accidents, un ou plusieurs des aspects ci-dessous peuvent être désignés comme cause sous-jacente :

- ▶ Planning
- ▶ Management et supervision
- ▶ Politique et procédures
- ▶ Intégrité structurelle
- ▶ Équipement de travail
- ▶ Équipements de protection individuelle
- ▶ Compétence des personnes exécutant le travail
- ▶ Adéquation et attitude des personnes exécutant le travail



---

### **Pour conclure :**

Le manque de planification est par trop souvent un facteur important dans les accidents qui se produisent lors d'un travail en hauteur. Une bonne nouvelle cependant : le nombre d'accidents graves pendant un travail en hauteur a diminué ces dernières années. Si le travail en hauteur est bien planifié, l'inventaire des risques réalisé, du matériel adéquat utilisé, le travail exécuté par du personnel formé et compétent avec le soutien du management responsable, il n'y a pas de raison qu'il ne soit pas sûr et que les personnes concernées ne soient pas protégées partout et en tout temps. 3M Fall Protection propose diverses formations sur la sécurité du travail en hauteur, dans le but d'éviter, là où c'est possible, ces accidents encore trop fréquents.

Pour en savoir plus à ce sujet, consultez :  
[www.3M.be/training/protectionantichute](http://www.3M.be/training/protectionantichute)

---

**Vous trouverez davantage  
d'informations sur la protection  
antichute 3M sur :**

[www.3MSafety.be/protectionantichute](http://www.3MSafety.be/protectionantichute)



**3M Belgium bvba/sprl**  
Personal Safety Division  
[www.3MSafety.be](http://www.3MSafety.be)

3M est une marque commerciale de 3M Company.  
Capital Safety et DBI SALA sont des marques commerciales  
de D B Industries, LLC Protecta est une marque  
commerciale de Capital Safety Group EMEA